

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 08 JUILLET 2021**

Délibération
n°2021.07.157

**Convention relative au
financement de la phase
Réalisation des travaux
connexes relatifs à la
création d'une passerelle
urbaine en halte
ferroviaire de La
Couronne**

LE HUIT JUILLET DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 02 juillet 2021

Secrétaire de Séance : Michel BUISSON

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER, DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Sabrina AFGOUN à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Véronique ARLOT à Sophie FORT, Brigitte BAPTISTE à Francis LAURENT, Minerve CALDERARI à Raphaël MANZANAS, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET, Karine FLEURANT-GASLONDE à Séverine CHEMINADE, Thierry HUREAU à Marie-Henriette BEAUGENDRE, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Martine PINVILLE à Jean-Jacques FOURNIE, Jean-Philippe POUSSET à Pascal MONIER, Catherine REVEL à Véronique DE MAILLARD, Gérard ROY à Isabelle MOUFFLET, Valérie SCHERMANN à François ELIE, Fabrice VERGNIER à Françoise COUTANT, Vincent YOU à Philippe VERGNAUD, Zalissa ZOUNGRANA à Gilbert PIERRE-JUSTIN,

Excusé(s) : Sabrina AFGOUN, Véronique ARLOT, Brigitte BAPTISTE, Minerve CALDERARI, Frédéric CROS, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Karine FLEURANT-GASLONDE, Thierry HUREAU, Annie MARC, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Gérard ROY, Valérie SCHERMANN, Fabrice VERGNIER, Vincent YOU, Zalissa ZOUNGRANA

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUILLET 2021

DÉLIBÉRATION

N° 2021.07.157

TRAVAUX

Rapporteur : Monsieur PEREZ

CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT DE LA PHASE REALISATION DES TRAVAUX CONNEXES RELATIFS A LA CREATION D'UNE PASSERELLE URBAINE EN HALTE FERROVIAIRE DE LA COURONNE

Les travaux connexes, objets de la présente convention, réalisés sous maîtrise d'ouvrage SNCF RESEAU, sont relatifs à tous les éléments du PEM et de la passerelle de La Couronne.

Le programme des travaux connexes est détaillé en annexe 2 à la présente convention.

Ce programme a lui-même été établi sur la base du dossier PROJET de la passerelle établi par ARCADIS et du dossier AVP du PEM établi par la SPL GAMA pour le compte de Grand Angoulême.

Ces travaux (avant-projet) dits connexes permettent d'adapter les installations ferroviaires qui le nécessitent, provisoirement ou définitivement, pendant la phase travaux et la phase d'exploitation de la nouvelle passerelle et du PEM.

Ce projet a pour principaux objectifs :

- de participer à l'accessibilité de la halte pour les personnes en situation de mobilité réduite ;
- d'aménager un parvis ;
- de favoriser l'intermodalité et d'encourager les modes alternatifs à la voiture individuelle ;
- de créer des conditions d'accès facilitées pour desservir le quartier de la Contrie avec la création d'une passerelle traversant les voies ferrées assurant l'accessibilité à l'ensemble des modes du pôle d'échanges y compris aux quais.

Les présentes **Conditions particulières** ont pour objet de définir la consistance des travaux à réaliser, l'assiette de financement et le plan de financement.

Elles complètent, amendent et précisent les **Conditions générales**, jointes en **Annexe 1**, qui s'appliquent aux conventions de financement des études et travaux réalisés par SNCF RÉSEAU dans le cadre d'un projet d'infrastructure ferroviaire.

La durée prévisionnelle des études et des travaux connexes est de 20 mois à compter de la signature de la présente convention.

Un calendrier prévisionnel indicatif du déroulement des différentes phases de l'opération est joint en **Annexe 2**.

Assiette de financement

Coût de l'opération aux conditions économiques de référence

L'estimation du coût de la réalisation des travaux connexes est fixée à **235 000 € HT** aux conditions économiques de 01/2021. Le détail de ce coût estimatif est précisé en **annexe 2**.

Construction du plan de financement aux conditions économiques de réalisation

L'estimation du coût de la réalisation des travaux connexes est fixée à 235 000 € HT à 239 000 € courants HT.

Cette convention est bien intégrée dans le projet initial passerelle urbaine en halte ferroviaire de La Couronne.

Je vous propose :

D'APPROUVER le projet de convention relative au financement de la phase REA des travaux connexes relatifs à la création d'une passerelle urbaine en halte ferroviaire à La Couronne,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer la convention à intervenir ainsi que tout document concernant cette procédure.

**APRES EN AVOIR DELIBEREE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (1 ABSTENTION)
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u> 22 juillet 2021	<u>Affiché le :</u> 22 juillet 2021